



les principes des Nations Unies, et l'Iran en y accédant ne cherchait rien d'autre que sa propre défense. Quant à l'allusion de M. Molotov à la restauration du colonialisme au Moyen-Orient, la note soulignait que l'anticolonialisme constituait un point fondamental de la politique étrangère de l'Iran. L'adhésion de l'Iran ne devait pas troubler ses relations amicales et de bon voisinage avec l'Union soviétique et ne venait d'aucune façon en conflit avec les termes des ententes existantes entre les deux puissances.

Depuis lors l'URSS a protesté à maintes reprises contre l'adhésion iranienne à l'alliance et dans ses réponses l'Iran n'a pas cessé d'insister sur les buts pacifiques du pacte.

L'accession du Pakistan entraînait l'application de l'article du pacte en vertu duquel un Conseil ministériel devait être établi lorsqu'au moins quatre puissances se seraient jointes à l'alliance. La réunion inaugurale du Conseil a eu lieu à Bagdad les 21 et 22 novembre 1955 sous la présidence de M. Nuri el Saïd. L'Iran, le Pakistan et la Turquie étaient représentés par leurs premiers ministres et le Royaume-Uni par son secrétaire au Foreign Office, M. Harold Macmillan. Les États-Unis, qui avaient accepté l'invitation de prendre part aux délibérations à titre d'observateurs, se sont fait représenter au Conseil par